

**COMMISSION NATIONALE DE L'ATHLETISME MASTERS
CNAM – PV DE LA RÉUNION N° 3/2017
21 juin 2017 au siège de la FFA**

Présidence Jean GRACIA

Présents Louis BELLEVEGUE, Raymonde BELLEVEGUE, Jean-Luc DAVOINE (partiellement par téléconférence), Ludovic GRESSIER, Daniel LANGLAIS, Jean-Marcel MARTIN, Jean-Yves PREVOST, Colette RUINEAU et Jacky TOMAZOWER.

Excusés Jean-Claude DEREMY, Catherine GRACIA, Philippe BOIDE, Patrick VALENTIN et Patricia ZUGER.

Début de la réunion à 14h15

1. INTRODUCTION

Jean GRACIA rappelle en quelques mots les difficultés rencontrées dans l'organisation des Championnats de France Masters à Arles où les athlètes ont subi jusqu'à plus de deux heures de retard. Il souhaite que ce point soit le sujet principal de la réunion et demande à chaque membre de la CNAM de s'exprimer quand le sujet sera abordé.

2. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est validé à l'unanimité :

1. Introduction
2. Validation de l'ordre du jour
3. Approbation PV réunion CNAM du 22 février 2017
4. Retour sur la réunion plénière du 22 avril 2017
 - Procès-verbal
 - Propositions au Comité Directeur
5. Championnats d'Europe Masters - Aarhus
 - Assemblée Générale EMA (30 juillet 2017)
 - Championnats d'Europe
6. Championnats de France 2017 à Arles
 - Statistiques
 - Débriefing organisation
 - Enquête de satisfaction
7. Implantations 2018
 - Championnats de France en Salle 2018 : Nantes
 - Championnats de France 2018 : Le Neubourg (NOR) ou St-Florentin (BFC)
8. Propositions des membres de la Commission
9. Points divers

3. PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION N° 1 / 2017

La commission **adopte le Procès-Verbal de la réunion n° 1 / 2017** du 22 février 2017 qui est accessible sur le site internet de la FFA.

4. RETOUR SUR LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU 22 AVRIL 2017

- **Procès-verbal** : la rédaction est en cours. Toutefois les actions proposées figurent dans le PowerPoint qui est disponible sur le site de la CNAM. Ce même document est distribué en séance.
- **Propositions au Bureau Fédéral et au Comité Directeur**
 - Catégories d'âge : alignement sur l'International avec début des catégories Masters à partir de 35 ans ainsi que les sous-catégories tous les 5 ans. Par contre, le changement de catégorie se fera dans la même période que pour les toutes les autres catégories d'âge.
 - Championnats de France Masters : proposition d'organiser un deuxième Championnat pendant la saison estivale et d'y mettre les épreuves combinées, la marche, le penta-lancers et d'autres épreuves à étudier. Ceci aurait l'avantage d'alléger les Championnats de France Masters actuels sans coût additionnel pour la FFA.

Par ailleurs, Jean-Luc DAVOINE et Martine PREVOST vont travailler sur les horaires adaptés pour les épreuves de durée et limiter au maximum ces épreuves longues aux heures chaudes.
 - Records de France Masters : transformation des Meilleures Performances en Records de France. Mise à jour de la Règlementation des Records, fixation des modalités d'homologation des records, détermination de la période de transition et suivi et gestion des records
 - Développement du Running et de l'Athlé-Santé : modification des missions de la Commission pour permettre un travail en commun avec les autres commissions et/ou services FFA.

Toutes ces propositions devront être présentées au plus tard au Bureau Fédéral de début octobre (où Patricia ZUGER sera notre représentante) puis au Comité Directeur de fin octobre.

5. CHAMPIONNATS D'EUROPE MASTERS – AARHUS (DEN)

- **Assemblée Générale European Masters Athletics le 30 juillet 2017**
Les Délégués FFA seront : Louis BELLEVEGUE, Jean GRACIA, Jean-Yves PREVOST et Colette RUINEAU. Jack TOMAZOWER sera Délégué suppléant.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est distribué en séance et commenté par Jean GRACIA notamment en ce qui concerne les élections où il y a 3 candidats au poste de Président, 3 candidats au poste de Vice-Président (dont Jean THOMAS), 2 candidats au poste de Secrétaire Général, 3 candidats au poste de Trésorier et 1 candidat au poste de Directeur Technique.

Les propositions envoyées par d'autres Fédérations (Finlande, Portugal et République Tchèque) sont étudiées en séance.
- **Championnats d'Europe**
Il y aura au total 243 athlètes et 30 accompagnateurs engagés pour ces Championnats d'Europe Masters à Aarhus. C'est une des meilleures participations pour un Championnat d'Europe.

Les Team Managers pour cette compétition sont Louis BELLEVEGUE, Colette RUINEAU et Jack TOMAZOWER.

Une information sera diffusée à tous les engagés avec un maximum de détails.

Très importante difficulté pour les maillots « France » que les athlètes ne peuvent pas acheter car la boutique i-run est en rupture de stock depuis déjà fort longtemps. Il semble que ce problème soit récurrent. Il est indispensable qu'une solution définitive soit trouvée avant les Championnats d'Europe en Salle à Madrid en mars 2018.

6. CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS 2017 À ARLES

Jean GRACIA associé aux membres de la Commission indiquent :

- La Fédération Française d'Athlétisme et plus particulièrement la Commission Nationale de l'Athlétisme Masters est responsable de l'organisation des Championnats de France Masters et donc par conséquent de tout ce qui s'est passé pendant ces Championnats à Arles.
- Un mail d'excuses sera envoyé par Jean GRACIA à tous les participants. Jean-Marcel MARTIN communiquera la liste de tous les athlètes participants.
- L'organisation de ces Championnats, classés en catégorie 4 est complexe. Compte tenu du classement en catégorie 4, l'organisation et le suivi doit être effectué entre la structure organisatrice (Club, Comité Départemental ou Ligue Régionale) et la CNAM avec aucun soutien du staff fédéral.
- La CNAM se doit d'assurer le service aux athlètes qui en plus doivent payer des droits de participation.
- Compte tenu des difficultés rencontrées, il est normal que les athlètes soient énervés, et les membres de la commission doivent en pareil cas œuvrer pour assurer le bon déroulement des compétitions et les résultats en aidant le COL.
- Une organisation telle qu'elle a été vécue va à l'encontre de l'image que nous voulons donner de l'Athlétisme Masters.
- Le Club d'Arles après avoir confirmé sa candidature tardivement s'est vu attribuer les Championnats en février 2017. La première (et seule) réunion de préparation entre la CNAM et le COL a eu lieu en avril, soit deux mois avant les Championnats ce qui est bien trop tard.
- Le centre de notre dispositif doit être les athlètes et non les juges.
- Les relations que nous devons avoir avec le COL doivent être apaisées, et la structure organisatrice doit être en capacité de bien travailler avec les structures déconcentrées de la FFA (Comité Départemental et/ou Ligue Régionale).
- Afin d'aider le COL au maximum, il est nécessaire que 100% des droits reviennent au COL et qu'il n'y ait pas de prélèvement pour la FFA.
- Il est important de mettre en place des juges contrôlant l'état de santé des participants comme cela est le cas au niveau international. Un travail est nécessaire entre Jean-Luc DAVOINE, Martine PREVOST (« Safety Judge » au niveau européen et mondial) afin de faire des propositions pour la création de ce type de juge avec la COT.

Le Groupe Compétition se réunira en amont de la prochaine réunion de la CNAM soit le mercredi 20 septembre au matin afin de faire une analyse détaillée de ce qui s'est passé à Arles et faire des propositions à la CNAM pour améliorer l'organisation des Championnats.

7. IMPLANTATIONS 2018

- **Championnats de France en Salle 2018**

La date des Championnats de France en Salle doit être finalisée car les dates initiales du 9 au 11 mars sont en concurrence avec les Championnats de France de Cross-country dont la date a été changée.

Après avoir échangé avec le COL de Nantes, la seule possibilité est du 9 au 11 février. Cette date sera proposée lors de la prochaine réunion du Bureau Fédéral.

À noter : la proposition de suppression des pénalités pour engagements tardifs ou de non-participation dans le Règlement des Compétitions Hivernales qui sera validé lors du prochain Comité Directeur de la FFA.

- **Championnats de France Masters 2018**

Deux candidatures ont été reçues par les services de la FFA : Le Neubourg (NOR) et Saint-Florentin (BFC).

Une évaluation sera conduite par le Groupe Compétition afin de faire des propositions pour la prochaine réunion de la CNAM en septembre pour implantation par le Bureau Fédéral de début octobre.

***N.B.** Après la réunion de la CNAM, Jean GRACIA a appris par le Président de la Ligue des Pays-de-la-Loire qu'un accord allait être signé début juillet 2017 entre la FFA et la Ville d'Angers et dans lequel les Championnats de France Masters 2018 sont attribués à Angers. Après vérification auprès du Président de la FFA, il s'avère que cet accord sera signé le 7 juillet. Il est regrettable que l'information n'ait pas circulé au sein de la FFA, toutefois les Championnats de France Masters 2018 auront lieu à Angers. Jean GRACIA se charge de communiquer avec les deux candidats pour les informer de la situation.*

8. PROPOSITIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION & POINTS DIVERS

- **Jean-Marcel MARTIN :**

- Explication de l'absence de codes SI-FFA pour les records Masters des catégories les plus âgées.

- **Jack TOMAZOWER**

- Difficultés rencontrées lors des Championnats d'Europe et de Monde pour l'inscription d'équipes de relais qui sont maintenant payantes.

- **Patrick VALENTIN :**

- Championnat de France de Cross-country Masters séparé pour les Femmes à l'identique des Hommes.
- Développement : Circuit de colloques sur les Masters dans les Ligues régionales.
- Certification Masters pour les Clubs comme cela est le cas pour les Jeunes.

Fin de la réunion à 17h45

Jean GRACIA
Président CNAM

Colette RUINEAU
Secrétaire